

Le **choix** du migrant ou de la migrante de retourner dans son propre Pays d'origine comme possible option du processus migratoire est le préliminaire indispensable de l'instrument du « **Retour Volontaire Assisté – RVA** ». Le **soutien** et **l'assistance**, à commencer par la préparation du voyage et jusqu'à l'acheminement d'un processus de réintégration sociale et de travail dans le Pays d'origine, en sont un corollaire nécessaire.

Ce sont les bases de **NIRVA – Networking Italien pour le Retour Volontaire Assisté** : un projet co-financé par la **Commission Européenne** avec le Fonds pour les Rapatriements et le **Ministère de l'Intérieur** et promu par **AICCRE, CIR** et **OIM**.

L'intervention est finalisée à **renforcer et organiser en un réseau unique** toutes les organisations publiques et privées qui s'occupent de promouvoir cette initiative.

Le Projet se propose d'impliquer aussi les Représentants des Pays d'origine des migrants intéressés, et consolider un network national de référence qui, convenablement formé et sensibilisé sera à même d'interagir pour promouvoir au niveau territorial une majeure connaissance et organisation de la méthode, ainsi qu'informer les migrants directement intéressés et ayant droit de façon à en faciliter l'accès dans le plein respect des droits et de la dignité des migrants.

LES DESTINATAIRES du Projet sont, d'un coté les réalités publiques et privées impliquées et à impliquer au niveau national dans l'actualisation du RVA (*destinataires intermédiares*); de l'autre coté les migrants et les migrantes ayant droit à l'option du RVA (*destinataires finaux*).

Les destinataires intermédiares sont donc :

Autorités Locales (Préfectures, Préfectures de Police, Institutions Locales, Gérants des Centres d'accueil) ; Ambassades et Consulats ; ONG qui s'occupent des centres d'accueil et d'intégration des migrants ou des victimes de traite ; réalités représentatives du système de l'occupation (organisations pour l'occupation et organisations syndicales, institutions locales et socio-sanitaires) ; formation ; welfare ; médias et citoyenneté.

Les destinataires finaux, sont les migrants qui peuvent avoir accès au RVA, car faisant partie de groupes spécifiques individualisés comme vulnérables :

- **Réfugiés** reconnus qui renoncent à l'état ;
- **Les personnes qui demandent asile** renoncitaires;
- Les personnes refusées qui demandent asile, entre 15/30 jours de la réception du refus ;
- Les personnes refusées qui demandent asile et qui ont présenté recours;
- Les possesseurs d'un permis de séjour pour **protection subsidiaire** ou pour **raisons humanitaires** qui renoncent au titre;
- **Victimes de traite** qui renoncent à l'état;
- Etrangers auxquels **on refuse le renouvellement ou la conversion d'un permis de séjour** entre les 15 jours prévus par la loi;
- Etrangers qui ont un **permis de séjour en attente d'occupation** et qui n'ont pas la possibilité de le renouveler;
- Tous les autres étrangers qui ont un **permis de séjour « temporaire »** qu'ils ne peuvent pas renouveler (ex. traitements médicaux);
- Etrangers qui vivent en Italie en **situation d'extrême vulnérabilité et grave malaise** (invalides, femmes seules avec des enfants, personnes âgées, personnes avec de graves problèmes de santé physique et/ou mentale, clochards).

Les **ACTIONS** prévues sont :

- Cartographie, construction animation et formalisation d'un **réseau interinstitutionnel** national pour l'information et la promotion du RVA, avec l'organisation d'une base de données qui peuvent être consultées on line;

- Activation d'une **campagne d'information coordonnée et intégrée avec des stratégies, des actions, des instruments et des produits d'information multilingues et diffusée à travers le réseau** crée (dépliants multilingues, lignes guide pour opérateurs, site web) ;
- **Actions de formation et d'information : un cours de formation pour les composants du réseau ; rencontres avec les Ambassades et les Consulats; organisation de 21 sessions d'information dans chaque région dans le contexte des CTI (Conseils Territoriaux pour l'Immigration)** des villes chef-lieu et d'autres activités d'information, adressées à la citoyenneté et aux membres de réalités publiques et privées intéressées, ainsi qu'aux migrants promues en synergie avec les composants du réseau;
- élaboration, avec les organismes de l'occupation et syndicaux de secteur, de spécifiques **Lignes Guide pour les médias** comme instrument d'approfondissement et d'orientation pour informer sur le thème;
- **Communication et dissémination des résultats** à travers des conférences de presse, des communiqués, des newsletter et un site web.

Déjà au mois de juillet 2009 s'est conclue la formation du premier groupe de 55 membres publics et privés du réseau cartographié, actifs dans le cadre de l'immigration et représentatifs du target de projet de tous les territoires régionaux.

Ces réalités ont adhéré au **Réseau NIRVA** avec l'engagement à opérer comme « **ANTENNES** » territoriales pour promouvoir les actions territoriales d'information et de sensibilisation sur le RVA prévues dans le projet et être des points de repère pour toutes les Collectivités/Organisations qui ont adhéré successivement en tant que **COMPOSANTS** (la liste ajournée des composants au Réseau NIRVA est disponible sur le site du projet www.retenirva.it).

Déjà depuis 1991, en Italie, ont été réalisés des programmes de soutien pour le retour volontaire et pour la réintégration dans les pays d'origine surtout grâce à des financements de la part du Gouvernement.

Actuellement le Fonds Européen pour les Rapatriements soutient des interventions structurées soit en Italie soit au niveau européen.

En 2008, parallèlement au projet NIRVA, ont été financées des interventions de cartographie et de sensibilisation des communautés étrangères impliquées (projet RACINE) et de réalisation du RVA (Retour Volontaire Assisté) (Projet PARTIR).

Le Réseau NIRVA, promu par le projet homonyme, permet aux Collectivités/Organisations qui y adhèrent de collaborer avec le projet et interagir avec un réseau national a même de fournir du matériel et des supports d'information pour mieux orienter les migrants qui s'adressent à ces services et leur offrir la possibilité de se servir de fonds ministériels et d'assistance pour rentrer dans leur propre Pays d'origine en toute sécurité.

La finalité dernière du projet et du réseau, est en effet **d'élever l'accès des immigrés à l'option du RVA**. Pour cette raison il a été crée un raccord avec le projet parallèlement co-financé par le fonds qui réalisera concrètement les projets individuels de retour nommé « **PARTIR** », dont le titulaire est OIM, auquel seront adressées directement toutes les demandes de retour qui seront recueillies dans le contexte des actions d'information et de sensibilisation promues par le Réseau NIRVA.

www.retenirva.it



Chef de file



AICCRE - Associazione italiana per le Comuni e le Regioni d'Europa
www.aiccre.it

Partenaires



CIR - ONLUS
CONSIGLIO ITALIANO
PER I RIFUGIATI

CIR - Conseil Italien pour les Réfugiés
www.cir-onlus.org



IOM • OIM

OIM - Organisation Internationale pour les Migrations
www.italy.iom.int

Contacts :

Secrétariat projet NIRVA
AICCRE – Piazza di Trevi, 86 – 00187 Rome
Tel. 06.69940461
e-mail : segreteria@retenirva.it

Ministère de l'Intérieur
Tel. 06.746547739
e-mail : dlci.fondo.rimpatrio@interno.it

www.retenirva.it



Progetto co-finanziato dall'Unione Europea



**Ministero dell'Interno
Dipartimento per le Libertà Civili e l'Immigrazione**

**Fondo Rimpatri 2008-2013
Bando Annualità 2008 – az. 3.1.1.**

www.retenirva.it

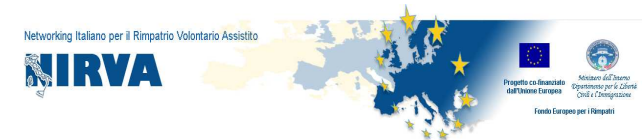


Progetto co-finanziato dall'Unione Europea



**Ministero dell'Interno
Dipartimento per le Libertà Civili e l'Immigrazione**

**Fondo Rimpatri 2008-2013
Bando Annualità 2008 – az. 3.1.1.**



NIRVA

Networking Italien pour le Retour Volontaire Assisté

